



Crespières

# Plan Local d'Urbanisme

7.2

Annexes sanitaires  
Notice



Document approuvé en Conseil Municipal  
en date du 07 décembre 2020

Vu pour être annexé à la délibération du  
07 décembre 2020



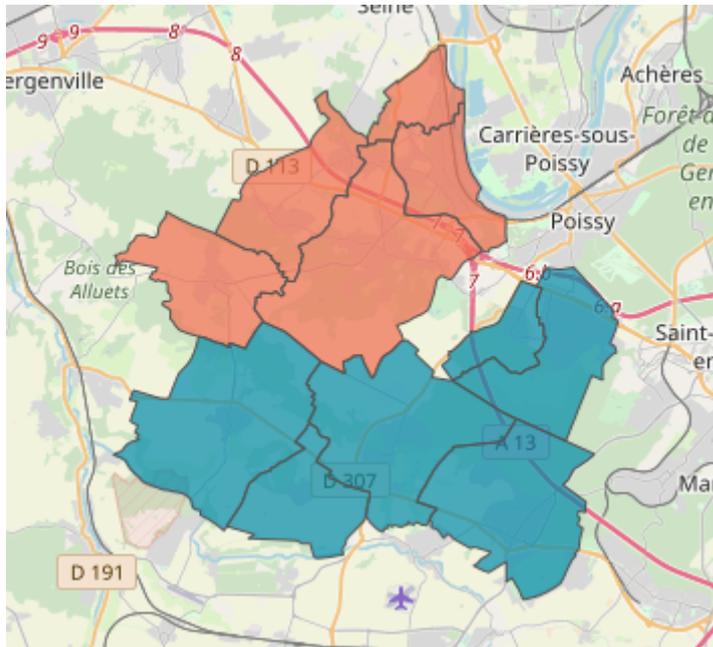
# 1 - La production et la distribution d'eau potable

## LA GESTION DE L'EAU EST DÉLÉGUÉE AU SIAEP DE LA RÉGION DE FEUCHEROLLES.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) dit «syndicat de Feucherolles » regroupe 11 communes, la commune de Rennemoulin s'étant retirée du syndicat par arrêté préfectoral n°308/DRCL/2010 en date du 17 décembre 2010.

Ce syndicat a délégué le service à la Lyonnaise des Eaux. La ressource AEP utilisée provient essentiellement des champs captants de Flins-Aubergenville (56%) (hors bassin versant) ainsi que de ceux du Pecq-Croissy (41%) et de Vernouillet (3%).

Le syndicat dessert 11 290 clients en 2011 (+1,08% par rapport à 2010) représentant 33 040 habitants. Il distribue 2 186 527 m<sup>3</sup> d'eau consommés en 2011 (soit -0,15% par rapport à 2010). Le réseau présente un rendement moyen de 84 % sur une longueur de 321,9 km, dont 26,2 kilomètres à Crespières et 660 abonnés.



# LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE



Edité le : 14/05/2019

UDI: CRESPIERES - n° : 078001169 -  
Collectivité : SYNDICAT DES EAUX DE FEUCHEROLLES

## Qualité de l'eau distribuée à CRESPIERES

en totalité

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2018</p> <p><b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b></p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de Bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation</p>
<p>Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A</p>	

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018
<b>BACTERIOLOGIE</b>		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 92 Tous les contrôles sont conformes.
<b>NITRATES</b>		
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 84 Moyenne : 30,5 mg/L
<b>FLUOR</b>		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l <i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i>	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 12 Moyenne : 0,20 mg/L
<b>PESTICIDES</b>		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore époxy ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 12 Moyenne la plus élevée : 0,001 µg/L Molécule concernée : atrazine déséthyl
<b>DURETE</b>		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	<i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i>	Nombre de contrôles : 84 Moyenne : 26,9 °f

Eau moyennement calcaire

<p><b>Origine de l'eau</b></p> <p>Eau d'origine souterraine. l'unité de distribution est alimentée par 1 usine de traitement qui traite l'eau provenant de 38 captage(s).</p> <p>Le maître d'ouvrage : SYNDICAT DES EAUX DE FEUCHEROLLES a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ EAU FRANCE</p> <p><b>Contrôles sanitaires réglementaires</b></p> <p>L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 : - 92 prélèvements physicochimiques, - 92 prélèvements bactériologiques ont été réalisés. Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.</p>	<p><b>CONSEILS</b></p> <p> <b>Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</b></p> <p> <b>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.</b></p> <p> <b>Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.</b></p> <p> <b>Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).</b></p>
---	---

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
ou sur : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-contrôle-sanitaire-de-l'eau.104693.0.html>  
Voir aussi : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite>

## Eaux pluviales et l'assainissement

Le service public de production, de collecte et de traitement des eaux usées, pour la commune de Crespières, est délégué à l'Entreprise Régionale Ile-de-France Ouest – Val de Seine de Lyonnaise des Eaux. Le contrat a pris à nouveau effet le 01/04/2010 pour une durée de 12 ans. Le délégataire s'emploie à contrôler régulièrement les réseaux par inspection TV, programme des curages, contrôle le bon état de fonctionnement de la station d'épuration et des postes de relevages.

Le bilan annuel du délégataire SUEZ environnement et la Lyonnaise des eaux en 2011, pour la commune de Crespières, fait état de :

- 632 abonnés au 31/12/2011, soit une hausse de 1,6 % par rapport à 2010
- 82 161 m<sup>3</sup> traités, soit une hausse de 2 %
- 100 % de conformité des rejets de la station
- 9,5 km de réseau d'assainissement décomposé en 4 km de réseau séparatif eaux usées, 1,5 km de réseau séparatif eaux pluviales et 4 km de réseau unitaire. La totalité du réseau d'assainissement est en gravitaire.

### Assainissement des eaux usées

L'ensemble des constructions de logements réalisées depuis les années 1970 a été raccordé au réseau public d'assainissement des eaux usées.

La station d'épuration de Crespières de type boues activées date de 2009. Elle est pourvue d'une capacité de traitement des effluents de 1 990 équivalents-habitants (995 m<sup>3</sup>/jour) alors que la commune de Crespières compte actuellement moins de 1 600 hab. et traite une moyenne de 337 m<sup>3</sup>/jour en 2017. Elle est opérationnelle et d'une capacité suffisante pour répondre aux besoins futurs programmés dans le cadre du PLU de Crespières.

Le débit entrant moyen (Eaux traitées) par la station d'épuration a été de 337 m<sup>3</sup>/j en 2017 représentant 37 % de la capacité nominale.

### Evacuation des sous-produits

28 tMS/an en 2017 à destination du compostage (à 100%)

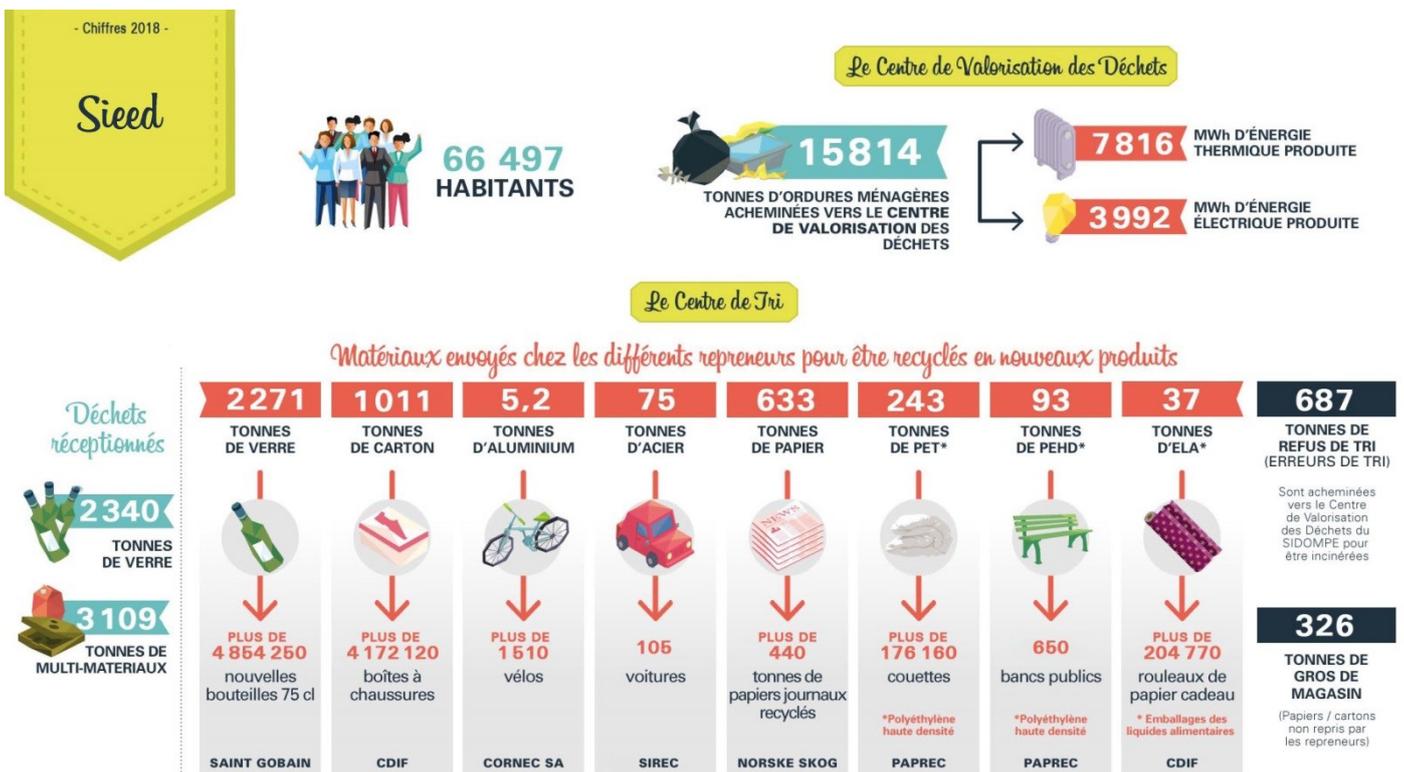
### 3 - La gestion des déchets

LA GESTION DES DÉCHETS EST ASSURÉE PAR LA COMMUNE VIA LE SIEED. LA COLLECTE EST RÉALISÉE PAR DES BACS DE DIFFÉRENTES COULEURS PERMETTANT LE TRI DES DÉCHETS À LA SOURCE.

Le Conseil Municipal a délégué l'incinération des ordures ménagères de la ville au SIDOMPE, syndicat mixte intercommunal regroupant 106 collectivités. Il a pour objet :

- La création et l'exploitation d'installations pour le traitement des ordures ménagères et autres déchets assimilés ainsi que de végétaux des collectivités adhérentes,
- Le traitement concernant notamment le stockage, le tri, l'incinération, la valorisation des matières et énergétique, etc.

La commune a délégué la collecte à l'entreprise SIEED, par voie d'appel d'offres. En 2018, la société SIEED opère la collecte de 66 497 habitants sur les 72 communes de son territoire :



Territoire du SIEED :

